



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014.

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 17 Août 2018, dans la mairie de Collonges-la-Rouge



Le Président René Dupuis ouvre la séance en présentant les excuses des absents dûment représentés et en remerciant tous les acteurs : bureau et membres du conseil d'administration, ainsi que les bénévoles, sans lesquels l'association ne saurait vivre. La coopération avec la municipalité est appréciée et Mme la maire en est personnellement remerciée.

RAPPORT MORAL. Le Président souligne la vitalité de l'association, dans sa 91^{ème} année, qui poursuit ses actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine. Elle a su conserver l'élan des fêtes du 90^{ème} anniversaire célébrées le 30 juillet 2017, le nombre d'adhérents et donateurs représente environ deux cents personnes. Grâce à eux et aux activités de la Maison de la Sirène, l'exercice financier est équilibré, laissant stable la réserve de trésorerie. Les réalisations et projets ont été nombreux (voir plus loin). L'association a contribué à étendre la notoriété de Collonges en participant à de nombreuses manifestations collectives et interviews. En particulier, la télévision canadienne, reçue par Françoise et René, a réalisé un reportage sur Collonges qui sera diffusé début 2019. Le contact avec des journalistes d'une sensibilité différente, à la recherche des « racines authentiques » du village a été vraiment enrichissant. En matière d'offre culturelle, le Président a souligné la remarquable conférence sur les retables de l'église Saint-Pierre, et le développement de la communication dans la chapelle. Il a cependant noté que les attitudes des visiteurs évoluent : l'offre nombreuse des commerces du village disperse l'attention des touristes, et ce créneau de l'offre culturelle reste difficile à occuper. Il a également précisé que notre association avait accueilli et soutenu la pétition de Françoise Biraud, dont il sera brièvement question en fin de séance. Enfin, il a rappelé la cohérence nécessaire dans les prises de décisions entre nos élus et les pouvoirs publics, en matière d'aménagement et de respect de notre patrimoine exceptionnel.

Les diverses actions de l'année 2018 ont ensuite été brièvement présentées sous la forme d'un **RAPPORT D'ACTIVITES** par leurs différents acteurs. Nous renvoyons le lecteur au compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 juillet, très explicite, qui a été diffusé à tous ; nous vous incitons également à venir voir sur place ce qui a récemment changé dans la Maison de la Sirène et dans la chapelle des pénitents.

Sachez aussi que la conférence de M. Geneste (4 août) sur l'art baroque en Limousin a fait salle comble, reçu un accueil chaleureux et renforcé l'intérêt pour le retable de la chapelle de la Vierge. L'atelier Enfants de la Fête des Arts Plastiques (15 août) a reçu une vingtaine de participants, fréquentation en hausse. Vous en trouverez les photos sur le site, et chacun des artistes en herbe a reçu un cadeau. Enfin, **venez nombreux** aux journées du patrimoine 2018, 15 et 16 septembre, organisées par Collonges Festif et Les Vénitiens. La Maison de la Sirène sera ouverte, gratuitement, et vous y serez accueillis par des bénévoles en costume Renaissance (René, Laurence, François).

LE RAPPORT FINANCIER (juillet 2017 – juin 2018) : nos disponibilités restent stables pour un montant de 24900 €.

Pourtant, nous avons constaté de profondes modifications au niveau de nos recettes : l'anniversaire de nos 90 ans a favorisé les adhésions et les dons, pour un montant de 4531 €, compensant ainsi la baisse d'activité à la Sirène, source d'un déficit, après déduction des salaires, de 440 €. L'Office du Tourisme a cessé sa collaboration avec notre association ce qui a entraîné une perte de recette de 1300 €.

Nos dépenses d'exploitation restent stables à 6400 €. Il faut leur ajouter :

- les aménagements de la Maison de la Sirène et de la Chapelle des Pénitents pour 1315 € ;
- l'inauguration des vitraux et 90^{ème} anniversaire (sur 2 ans) pour 5708 €
- la réédition du guide pour 3408 €

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité, et de même le quitus est donné au Président et à la Trésorière.

Composition du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** : René fait état de la démission de Jean-Renaud Garcia. Il précise que Brigitte Albert, qui a demandé à quitter le bureau et être déchargée de son poste de vice-présidente, souhaite continuer à participer au CA (ainsi qu'à ses missions de communication). En cours de séance nous prenons connaissance de la candidature de Marie-Noëlle Berthon, transmise par téléphone à Marie-Rose Barandiaran. La nouvelle composition du CA (Brigitte Albert, Marie-Noëlle Berthon, Françoise Biraud, Etienne Dessus de Cérou, Robert Duchâteau, René et Thérèse Dupuis, Ghislaine Faucher, Jean-Marc Janyszek, Jean-Marie Jarrige, Bernard Labbé, Pascal Lafforgue, Geneviève Poignet, Marcelle Richard, Chantal Sobiéniak, François et Laurence Varret) est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS : l'assemblée se prononce ensuite sur le désir de travailler à différents projets, présentés par Etienne :

- La remise à niveau de l'église St Pierre, avec les autorités habilitées. Beau projet, à long terme, pour notre centième anniversaire! Il est question d'abord de la chapelle de la Vierge avec son retable et sa Pieta. Certains font remarquer le mauvais état des vitraux et souhaitent une action pour l'ensemble. Mme la Maire indique qu'elle est bien consciente de cet état, et précise qu'il faut commencer par les réseaux (électricité, chauffage..)
- Dans la durée : La restauration du petit patrimoine (= patrimoine non classé), tel que murets de pierre sèche, croix, points de vue ... Il s'agit d'actions variées, parfois ponctuelles et presque toujours relevant de propriétaires privés. Il convient plutôt de développer un « état d'esprit » et les meilleurs instruments d'action seront la persuasion et l'incitation.
- Vu l'intensification de la communication commerciale, le caractère exceptionnel du patrimoine bâti (27 édifices classés) pourrait passer inaperçu. Nous souhaitons en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France (et avec l'accord des propriétaires) engager un programme de pose de plaques émaillées comme celle appliquée sur la maison de la Sirène.

LE PRIX DU PATRIMOINE 2018 des Amis de Collonges est attribué à Jean-Charles et Noël Bourges pour leur participation cruciale à la conservation et à l'embellissement du patrimoine bâti de Collonges (*photos à la page suivante*). Jean-Charles, présent, est très touché par cette marque de reconnaissance.



Deux exemples des réalisations de Noël et Jean-Charles Bourgès

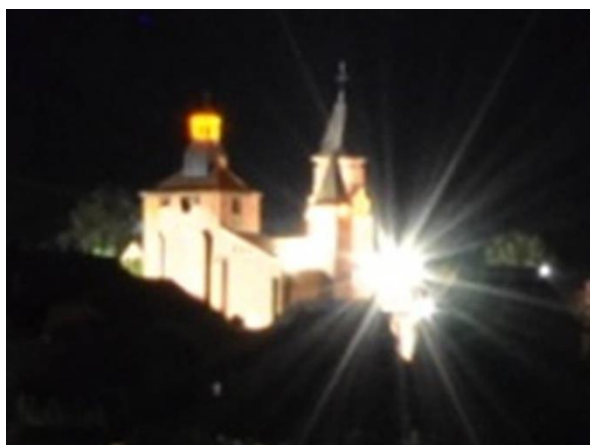
LE MOT DE MME LA MAIRE Mme Paulette Fender annonce que la 3^{ème} tranche du PAB, concernant le tronçon urbain de la D38, et ses abords, est en phase d'étude. Il a déjà été décidé de refaire les toilettes sur le parvis de l'ancienne gare, pour les rendre accessibles aux handicapés. La suite du plan est conditionnée par l'évolution du projet sur l'Office du Tourisme (les négociations se poursuivent). Mme la Maire tient à souligner le très gros travail des employés municipaux, dont la charge est particulièrement lourde et pénible en cette période touristique.

QUESTIONS / REPONSES.

- Engagement de la Municipalité pour un projet sur l'église ? en coopération avec les Amis de Collonges ? *Mme la Maire est entièrement d'accord sur le principe qui devra être validé par le Conseil Municipal. Elle s'est, dès à présent, inquiétée de l'état des circuits électriques, et a engagé une action qui exige l'intervention de l'architecte en chef des Monuments historiques.*
- Réfection du toit de la Sirène ? *Mme la Maire annonce que l'opération a été fléchée, avec un délai de 3 ans, par le Conseil Départemental.*
- Eclairage de la D38, trop visible vu de loin (remarque de B. Labbé). *Mme la Maire indique que l'éclairage de la D38 pourrait – éventuellement – être reconsidéré lors de son futur aménagement.*
- Une refonte compétente des poubelles publiques, à deux compartiments (tri sélectif), en centre du village ? *Mme la Maire précise que ces grandes poubelles (à la Veyrie, au Faure...) sont du ressort du SIRTOM. Il y a déjà un bon nombre de poubelles municipales en centre ville, discrètement disposées ; les multiplier serait une charge supplémentaire pour l'équipe municipale.*

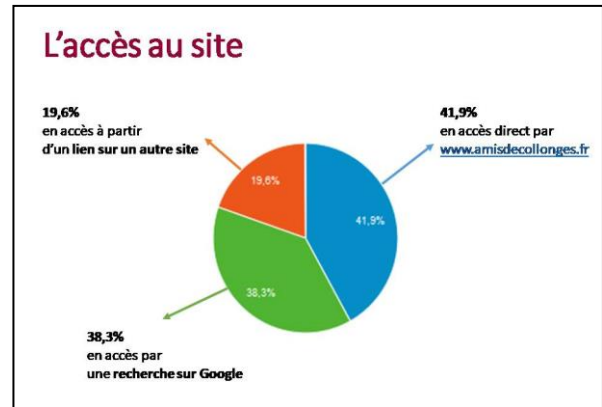


Vu depuis la route de Friac ; cliché : Vincent Riffier



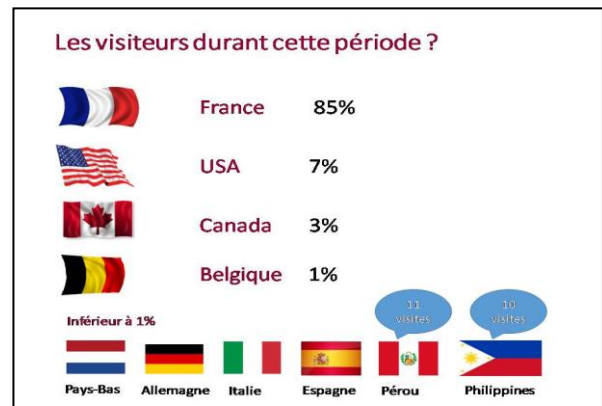
LA PETITION DE FRANCOISE BIRAUD : Françoise ne souhaite pas ajouter de commentaires au texte qui a été mis sur le site internet, dans la chapelle des Pénitents et à la Sirène, et distribué aux abords des théâtrales. Plus de 250 signatures ont été collectées (*à ce jour*), dont 70 collongeois. Michel Ceyrac intervient pour souligner que, dans les deux exemples choisis par Françoise, les choix architecturaux ont été à l’opposé des préconisations du Plan de Gestion du Site rédigé par l’architecte G. Séraphin en 2006. Mme la Maire annonce que Mme Biraud, accompagnée de représentants des Amis de Collonges, est invitée à une réunion à la mairie en présence de l’Architecte des Bâtiments de France (Corrèze), M. Hubert Mercier, et de l’Inspecteur des Sites de la DREAL, M. William Armenaud, le mercredi 22 août. [L’entrevue a eu lieu, Françoise nous tiendra informés de ses suites concrètes éventuelles].

RETROSPECTIVE DE LA PAGE FACEBOOK (année 2017-2018) **et SITE WEB**, préparés par Brigitte.



Depuis le 1^{er} juillet 2017

- **1841 visiteurs**
- **2446 visites**
- **7008 pages cumulées consultées**



Enfin, Monsieur et Madame Janyszek nous invitent au castel de Benges pour conclure cette assemblée par un apéritif amical.



Un bureau bien studieux, une assemblée attentive (Photographies de Daniel Fender).

Compte-rendu rédigé par le secrétaire de l'association, F. Varret